

MAIRIE DE HOLTZHEIM

1 Place de la Mairie - 67810 HOLTZHEIM

Tél : 03.88.78.05.84

Fax : 03.88.78.81.89

Courriel : mairie@holtzheim.fr

Site : www.holtzheim.fr



République Française
Département du Bas-Rhin
Eurométropole de Strasbourg

Village fleuri ****

Commune nature

Village étoilé **

Culture et langue régionales

Autorisation parentale - toutes les mentions sont obligatoires -

Je soussigné(e) Mme, Mr

.....

Tel (mobile)et/ou

Autorise mon enfant (nom, prénom)

.....

Né(e) le

A participer à la sortie « **accrobranche au Parc Alsace Aventure de Breitenbach** »

organisée par la commune le **mercredi 29 juillet 2020**.

Lieu de rdv : salle de la Bruche de Holtzheim.

Horaire de rdv : 12h45 pour un départ à 13h00 au plus tard

Trajet en bus offert par la commune

Port du masque obligatoire

Prévoir 19 euros par enfant de 9 à 11 ans et 24 euros pour les plus de 12 ans (règlement en espèces)

Il/elle :

- Sera cherché(e) à l'issue (salle de la Bruche) (*)
- Pourra rentrer seul(e) (*)

(*) *Rayer la mention inutile*

DOCUMENTS À JOINDRE :

- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire